

Intervention de Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre

- Visioconférence du vendredi 13 juin 2003 -

« Monsieur le président, je suis heureux de vous saluer, de saluer monsieur Batteux, ainsi que le président du conseil régional des Pays de la Loire, l'ensemble des participants et monsieur le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement.

Je voudrais vous remercier pour votre invitation. Je suis retenu à Paris pour participer à un certain nombre de débats, notamment sur les retraites, au Parlement cet après-midi.

Je voudrais vous dire combien j'apprécie que les villes moyennes se rassemblent dans une association regroupant des engagements politiques différents, avec des expériences territoriales diverses. C'est, je crois, très important de faire en sorte que l'on puisse avoir une pensée sur le rôle des villes moyennes dans l'organisation, l'armature territoriale nationale. Je pense que c'est un point important. Nous voyons assez clairement maintenant l'avenir des régions, des départements, l'avenir des grandes métropoles. Les villes moyennes, qui ont un rôle majeur de maillage du territoire, de centralité économique, de lieu de vie, sont de fait notre colonne vertébrale des territoires de France. Il y a là, une pensée que vous contribuez à construire et que je souhaite vraiment intégrer dans la décentralisation. C'est un élément très important.

Je réponds d'abord à votre question sur la charte en ce qui concerne les services publics. Je suis tout à fait ouvert à cette dynamique ; il faut que nous en trouvions les formes. Il me vient à l'esprit une initiative qui avait été montée par l'Association des acteurs de l'insertion : on a signé une charte nationale de l'insertion avec les organismes engagés dans l'insertion, les collectivités territoriales, l'État, l'ensemble des partenaires. Je me souviens - j'avais signé cela à l'époque, en tant que président des présidents de région, avec Lionel Jospin, avec le maire de Grenoble qui, à l'époque, était, et je crois est toujours, président des Associations d'insertion. Il y a une dynamique à bâtir. Je crois que l'on pourrait, en effet, bâtir une charte de cette nature (NDLR : une charte des services aux publics). Je ne vois pas d'inconvénient à ce que ceci soit lié à la décentralisation. Il faut engager un certain nombre de partenaires publics et peut-être aussi, naturellement, d'entreprises publiques pour que ce service puisse intégrer toujours, dans son avenir, la dimension territoriale.

En ce qui concerne la vision que nous pouvons avoir de la décentralisation. D'abord, je confirme que c'est un grand projet auquel nous sommes profondément attachés. Finalement, nous aurons, au total, cinq textes sur la décentralisation. On parle toujours d'un texte, mais en fait, ce sont cinq textes qui sont articulés sur la décentralisation.

Le premier texte, le texte constitutionnel, a été voté par le Congrès. Deux textes ont été, d'ores et déjà, adoptés par le Conseil des ministres et sont en discussion au Parlement : d'une part, un texte sur la démocratie participative et le référendum, et d'autre part, un texte sur les expérimentations. Restera deux textes importants pour la fin de l'année : le texte sur les transferts de compétences et le texte sur les finances, notamment la péréquation, qui sera intégré à la loi de Finances. Donc, c'est un ensemble de dispositifs qui doit être achevé – je le souhaite – pour les élections démocratiques du mois de mars prochain, afin que l'on puisse voter pour les élections départementales et régionales en connaissance de cause.

Quant à l'architecture à laquelle nous pensons, ce n'est pas la cohérence seulement pour la région et la proximité pour le département, c'est une dynamique de couple que nous souhaitons. Le couple État-région pour la cohérence et le couple département-villes ou communes pour la proximité. Car nous n'oublions pas l'intercommunalité et nous sommes tout à fait conscients qu'il y a un certain nombre d'intercommunalités qui sont tout à fait à même d'assumer des compétences. Nous souhaitons vraiment que la dynamique de compétences soit une dynamique qui parte d'en bas, c'est-à-dire que des compétences qui sont confiées aux régions ou aux départements ou aux villes puissent être confiées, par délégation, aux territoires infra qui pourront ainsi en assumer la responsabilité. D'ores et déjà, je vois deux sujets sur lesquels les villes, et notamment les villes moyennes, peuvent assumer des responsabilités.

Celles qui concernent le logement : vous avez déjà des responsabilités importantes en matière d'urbanisme, en matière de dynamique de l'habitat. Je pense qu'il y a là une piste importante et cette piste-là est en cohérence plutôt avec le département sur un habitat départemental à structurer. Pour les villes moyennes qui ont une responsabilité éducative, qui ont développé soit des universités, soit des antennes universitaires, il est important d'avoir la possibilité de gérer le logement étudiant par exemple. Je crois qu'il y a là des perspectives en matière de logement pour les villes, et les villes moyennes notamment.

Je pense aussi que, en matière d'emploi, avec les régions, les villes moyennes ont un rôle très important à jouer. Je crois que, aujourd'hui, la gestion publique, c'est la mobilisation d'un territoire pour l'emploi. L'emploi, c'est la cohésion sociale, c'est ce qui rassemble l'énergie de tous les acteurs locaux. Je pense que, en matière économique, il n'y a finalement que des acteurs : la commune est acteur, le département est acteur, la région est acteur, l'État est acteur, l'Europe est acteur. Donc, il nous faut essayer d'organiser l'action pour la dynamique économique. La région est plutôt chef de file, mais je pense qu'il y a un certain nombre de sujets pour lesquels la région doit pouvoir être un partenaire avec la ville, et notamment la ville moyenne et l'État.

Je pense notamment à toutes ces villes moyennes dans lesquelles des grandes entreprises sont l'essentiel de l'emploi. Pour prendre un exemple concret, Monsieur Chevènement m'a écrit récemment et je suis très attentif au dossier d'Alstom. Il est clair que les difficultés actuelles de cette entreprise sont des difficultés d'une grande

entreprise internationale, avec naturellement notre dimension nationale très très forte et très sensible. Mais un accident chez Alstom, c'est un accident très dur pour une ville comme Belfort, j'en suis complètement conscient. Et nous ne pouvons traiter ce problème-là avec les seuls moyens en action sur Alstom, il convient aussi d'y associer les moyens en action sur l'ensemble des collectivités territoriales dont la ville qui est la première des blessées. C'est donc avec la ville qu'il faut s'associer. Je connais beaucoup de villes moyennes où une ou deux grandes entreprises constituent l'essentiel de l'emploi. On ne peut pas dire que l'emploi soit quelque chose qui ne concerne pas une ville moyenne aujourd'hui. Il faut donc qu'il y ait un partenariat régions-chef de file et villes moyennes en ce qui concerne l'emploi. Il faut que la région puisse, notamment dans les contrats de plan, dans tous les contrats de site, dans tout ce qui est le partenariat État-région, déléguer à l'intercommunalité ou à la ville moyenne, là où il y a une difficulté majeure, pour que l'on puisse agir au plus près du terrain.

En résumé, je crois vraiment qu'il y a une place pour les villes moyennes, qui sont facteur d'équilibre de notre territoire. C'est vrai qu'il nous faut bien définir cette place pour que la ville moyenne articule finalement ces partenariats. En effet, la ville moyenne est partenaire du département, de la région, elle est aussi partenaire de toutes les petites communes dont elle est, quelque part, un peu le chef de file, dont elle est, quelque part, l'animateur du territoire. Ce qui me frappe très souvent, c'est de voir que, finalement, l'espace aménagé par la ville moyenne est beaucoup plus grand que la ville moyenne elle-même. Et c'est cette centralité qu'il faut renforcer – Olivier Guichard l'a déjà dit. Je partage également les idées que Nicolas Jacquet, le délégué à la DATAR, a développées devant vous. Et je suis prêt à bâtir une approche de stratégie avec les villes moyennes, comme nous l'avons fait avec les métropoles, pour définir ce qu'est la ville moyenne dans notre armature nationale.

Vous le savez, je suis très attaché à toutes les structures à taille humaine, et je pense que la ville moyenne est sans doute, pour une démocratie comme la nôtre, un espace de cohésion sociale, un espace où l'on peut se comprendre, se parler, un espace de convivialité, à un moment où l'on sent bien que la société a toujours tendance à se déchirer, où les fractures sont nombreuses, où les innovations sont nombreuses, où la technologie se développe rapidement, de même que la mondialisation et les débats sociaux. Nous avons tous les jours le sentiment que la société peut à chaque instant se déchirer. Nous avons besoin de ces lieux de cohésion. Et la ville, notamment la ville moyenne, est cet espace humain de cohésion par excellence. Alors il faut éviter cette course au gigantisme qui conduit à toujours vouloir aller vers le plus grand et qui conduit finalement à perdre la dimension humaine. C'est pour cela que je crois qu'il faut trouver, dans notre aménagement du territoire, la place pour les villes moyennes. Et je rejoins donc tout à fait les propositions qui vous ont été faites, avec mon accord, par la DATAR, pour bâtir avec vous cette stratégie nationale des villes moyennes en France.

Je compte sur vous pour cette pensée des villes moyennes dans l'aménagement du territoire. Et au Parlement, nous pourrions débattre, avec tous ceux d'entre vous qui y siègent, sur la loi de décentralisation parce que le gouvernement souhaite que le débat y soit très ouvert. Ce sont des textes complexes et c'est en frottant nos cervelles que l'on pourra déboucher sur les meilleures lois possibles.

Merci à tous. »